



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-65830>

Département(s) de publication : **84, 30, 26, 13, 69**

Annonce n° **25-65830**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Centre Hospitalier de Montfavet

Correspondant : BELCASTRO Valentine

Adresse : avenue de la Pinède - CS 20107, 84918 MONTFAVET

Coordonnées :

Téléphone : 0490039536

Courriel : valentine.belcastro@ch-montfavet.fr

Adresse internet : <http://hopital-montfavet.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://hopital-montfavet.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_734_1100476.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Remplacement dispositif "appel malade" unité Envol 2

Lieu d'exécution et de livraison : CH MONTFAVET, 84918 MONTFAVET

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La procédure de passation du marché est un Marché A Procédure Adapté (MAPA), en application des articles R.2123-4 et R.2123-5 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du code de la commande publique applicable au 1er avril 2019. Les travaux sont évalués aux alentours de 35 000euros HT, estimation donnée à titre indicatif et qui n'engage en aucune façon le pouvoir adjudicateur.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

1 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement interne.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global maximum de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Pour éviter toute pratique anti-concurrentielle, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° En qualité de membres de plusieurs groupements conformément à l'article R.2151-7 de la commande publique

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : - L'offre financière détaillée, datée et signée par la personne habilitée sous peine de rejet de l'offre ; - Le mémoire technique daté, signé et détaillé ; - L'attestation de visite ; - La charte chantier propre datée et signée. - Document unique des marchés européen complété ; - Une déclaration indiquant les effectifs et les moyens techniques du candidat datée et signée, - La liste des prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années datée et signée, - Les certificats de qualification professionnelle. La capacité des candidats peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de leur compétence à réaliser les travaux pour lesquels ils se portent candidats.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/07/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25-30

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : CH
MONTFAVET

Contact : Valentine BELCASTRO

Coordonnées :

Courriel : valentine.belcastro@ch-montfavet.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : CH MONTFAVET

Contact : Julien GRAU

Coordonnées :

Courriel : julien.grau@ch-montfavet.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Le candidat devra faire parvenir son dossier par transmission électronique uniquement. Il devra faire parvenir à destination à la date et l'heure limites indiquées sur la page de garde du présent règlement de consultation. Les dossiers qui seront déposés après la date et l'heure limites fixées ne seront pas retenus. Les dossiers sont à envoyer sur la plateforme de dématérialisation : <http://hopital-montfavet.e-marchespublics.com>

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : - Le dossier de consultation est disponible en téléchargement gratuit à l'adresse électronique suivante : <http://www.hopital-montfavet.e-marchespublics.com> - Toute demande de retrait ou de transmission du DCE en format papier ne pourra aboutir.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2025